



Fiche de données de sécurité

COLZAMID

Date d'émission 02-nov.-2012

Date de révision 02-août-2017

Numéro de révision: 4

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	HAR01
Nom du produit	COLZAMID
Synonymes	-
Substance pure/préparation	Préparation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Herbicide
-------------------------	-----------

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur	UPL France Energy Park 132-190 Boulevard de Verdun 92400 COURBEVOIE Tél.: + 33 (0)1 46 35 92 00 e-mail : contact.uplfrance@uniphos.com
Adresse e-mail	info.uk@uniphos.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670
France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 2 - H411

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



Mention d'avertissement Aucun(e)

Mentions de danger

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P391 - Recueillir le produit répandu

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient (1,2-Benzisothiazolin-3-one). Peut produire une réaction allergique

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible

3. Composition/informations sur les composants

3.2. MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	No REACH.
Napropamide	239-333-3	15299-99-7	40 - 50	-	Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Chronic 2 (H411)	aucune donnée disponible
Ethylene glycol	203-473-3	107-21-1	5 - 10	-	Acute Tox. 4 (H302)	aucune donnée disponible
Fatty Alcohol Ethxylate	-	68131-39-5	< 1	-	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400)	aucune donnée disponible
1,2-Benzisothiazolin-3-one	220-120-9	2634-33-5	< 1	-	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Inhalation	Amener la victime à l'air libre Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Sous forme de suspension dans l'eau, le risque de feu est hautement improbable. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction appropriés	Aucune information disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécial	Aucune information disponible
----------------	-------------------------------

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le déversement avec une matière inerte (par exemple de la terre ou du sable sec), puis la placer dans un récipient à déchets chimiques

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Ethylene glycol	S* TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ³ STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ³	STEL: 40 ppm STEL: 104 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ Skin	TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 40 ppm STEL: 104 mg/m ³	S* STEL: 40 ppm STEL: 104 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m ³	MAK: 10 ppm MAK: 26 mg/m ³ Ceiling / Peak: 20 ppm Ceiling / Peak: 52 mg/m ³ Skin TWA: 10 ppm TWA: 26 mg/m ³
Component	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Ethylene glycol 107-21-1 (5 - 10)	TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 40 ppm STEL: 104 mg/m ³ Skin	Ceiling: 100 mg/m ³	Skin STEL: 104 mg/m ³ TWA: 52 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 50 mg/m ³ STEL: 40 ppm STEL: 100 mg/m ³ Skin	TWA: 10 ppm TWA: 26 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Ethylene glycol	Skin STEL 20 ppm STEL 52 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 26 mg/m ³	Skin STEL: 20 ppm STEL: 52 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 26 mg/m ³	STEL: 50 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m ³ Skin Ceiling: 25 ppm STEL: 104 mg/m ³ STEL: 40 ppm	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 40 ppm STEL: 104 mg/m ³ Skin

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	-.
Protection de la peau	-.
Protection des mains	-.
Protection respiratoire	-

Autres équipements de protection

Pour protéger l'opérateur, porter :

Pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3.
- Combinaison de travail polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ; - EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Lunettes norme EN 166 (CE, sigle 3) ou écran facial EN 170 (protection des yeux).
- Bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3.

Pendant l'application

- Combinaison de travail cote en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant.

Si application avec tracteur sans cabine - Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique pendant l'application - Lunettes norme EN 166 (CE, sigle 3) ou écran facial norme EN 170 (protection des yeux) - Bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3.

Si application avec tracteur avec cabine - Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

- Bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3.

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3.
- Combinaison de travail cote en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant.
- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Lunettes norme EN 166 (CE, sigle 3) ou écran facial norme EN 170 (protection des yeux).
- Bottes de protection conformes à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3.

Pour protéger le travailleur s'il doit intervenir sur une parcelle traitée, porter des gants et une combinaison de travail en polyester 65 %/ coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	
État physique	Liquide, suspension concentrée	
Odeur	Organique	
<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques/ Méthode</u>
pH	8 - 9	
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	> 100 °C	
Point d'éclair	> 400 °C	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas	
Densité relative	1.093	
Hydrosolubilité	Miscible dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité		
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucune information disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effets locaux

Inhalation

Pas d'information disponible.

Contact oculaire

Pas d'irritation oculaire.

Contact avec la peau

Pas d'irritation de la peau.

Ingestion

Pas d'information disponible.

DL50 orale

> 5000 mg/kg (rat)

DL50 cutanée

> 2000 mg/kg (rat)

CL50 par inhalation

> 3.429 mg/l

Toxicité chronique

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Sensibilisation

peau. N'a pas d'effet sensibilisant.

Effets cancérogènes

Non classé

Effets mutagènes

Non classé

Effets sur la reproduction

Non classé

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

CE50/72h/algues = 11 mg/L
CL50/48h/daphnie = 14 mg/L
CL50/poisson/96 h = 13 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Log Pow
Ethylene glycol	-1.93
1,2-Benzisothiazolin-3-one	1.3

12.4 Mobilité dans les sols

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales.
Emballages contaminés	Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.
No de déchet suivant le CED	020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.
AUTRES INFORMATIONS	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

14. Informations relatives au transport**ADR/RID**

14.1 N° ONU	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Napropamide)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 375, 601

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s (Napropamide)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 969

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s (Napropamide)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.6 Dispositions spéciales	A97, A158, A197

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Rubriques ICPE Rubrique : 4511

Homologation n° : 8800603

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
EINECS/ ELINCS	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
Chine	-
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

16. Autres informations**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Date de révision 02-août-2017**Remarque sur la révision** Sans objet**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006****Avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Fin de la Fiche de données de sécurité